



# VILLE DE BLÉRE - 37150

35, rue de Loches B.P. 35 37150 BLÉRE • Tél : 02 47 30 81 81 – Fax : 02 47 30 81 88  
Internet : [www.blere-touraine.com](http://www.blere-touraine.com) • E-mail : [mairie@blere-touraine.com](mailto:mairie@blere-touraine.com)

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 7 FEVRIER 2008

**Etaient présents** : Dr Georges FORTIER, M. GAUTHIER Robert, Mme LE BRIZ Yamina, M. BISSON Marcel, M. GRARE Jacques, Mme LE BRIS Joëlle, M. CHAUVEL Régis, Mme PONTLEVOY Viviane, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, M. REUILLON J-Jacques, Mme THIBAUT Christine, M. ROBINEAU Jean-Noël, Mme BABY Claudine M. CANTIN Christian, Mme RAMILLON Corinne M. VERDON Richard, M. CHAMORET Jacques, M. BEAUGÉ Henri, Mme CAPPELLE Françoise, M. OMONT Jean-Claude. Mme BALLET Chantal.

**Absents excusés** : Mme BAROU Françoise (*pouvoir à M. GRARE*), M. JAUNAY Pierre (*pouvoir à M. Richard VERDON*), Mlle MORISSET Carole (*pouvoir à M. CHAUVEL*), Mme NIOT Carole, Mme BERTHELOT Isabelle.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 H et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. M. Régis CHAUVEL est nommé secrétaire.

### POINT I - - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 13.12.07

Sans observations, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

### POINT II COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

#### ① COMMISSION URBANISME : A / Réunion du 8 janvier 2008

<b>Demandes de permis de construire</b>			
<b>Demandeur</b>	<b>Objet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Avis</b>
CORREIA L RUOT L.	Transformation d'une grange en Habitation avec extension 20.8m <sup>2</sup>	15 bis, rue du 18 juin	Favorable (avis ABF)
SAMBOURG Michel	Construction annexe de loisirs de 48.3 m <sup>2</sup>	11, rue Couëseau	Favorable (avis ABF)
SCI BELLEVUE	Constr. de 6 blocs artisanaux	8, rue Marc Seguin	Favorable
LACROIX Bruno	Véranda et modif. Ouvertures	3, rue de la Grange	Favorable
BIZIOU Christophe	Garage / bureau	Rue du 18 juin	Favorable

<b>Demandes de certificats d'urbanisme</b>			
JAILLOUX Laurent	Terrain constructible CU cat. B	La Choltrie ZH 959. 960. 963	Défavorable
SCI FERRIERE	Division p/constr. CU cat. B	30, rue des Canaux	Favorable

.../...

### Déclarations de Travaux

BIBAUD Thierry	Modification toiture et lucarnes	10, avenue Carnot	Favorable (avis ABF)
COUTARD Hervé	Clôture	10, rue des Blés	Favorable
HEROUX Jérémy	Clôture	24, rue du Héron Cendré	Favorable
VILLEMAINE Josette	Changement portail	58, rue de Loches	Favorable (avis ABF)

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

### **B / Réunion du Mercredi 6 février 2008**

#### Demandes de permis de construire

Demandeur	Objet	Lieu	Avis
ALLAIS Michaël	Restauration habitation et Extension	6, la Touche	Favorable
SAS Les Trois Soleils	Réhabilitation extension Grande surface Bricomarché	42, avenue du 11 novembre	Favorable
DELIE Georges	Maison d'habitation	7, rue de la Taille St-Julien	Favorable

#### Demandes de certificats d'urbanisme

BOUTET Lucette	Terrain constructible	Les Ouches YS 37	Favorable
----------------	-----------------------	------------------	-----------

#### Déclarations Préalables

VINCHON Francis	Véranda 15.87 m <sup>2</sup>	32, rue du 18 juin	Favorable
Cabinet LACAZE p/Cts OLIVRON	Division en 3 lots	La Grange ZL 801	Favorable
Cabinet LACAZE p/ Cts OLIVRON	Division en 2 lots	Rue de la Vasselière AD 229	Favorable
IMWO France	Clôture ALDI	Rue Jacques-Yves Cousteau	Favorable

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

**\*\*\* M. le Maire informe l'assemblée de la réception en mairie du « Porter à Connaissance » de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du P.L.U.**

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

### BILAN URBANISME 2006 - 2007

	<u>2006</u>	<u>2007</u>
<b>Certificats d'urbanisme</b>	<b>30</b>	<b>29</b>
<b>Permis de construire de Maison d'habitation</b>	<b>17</b> (+ 4 maisons jumelées)	<b>14</b>
	(+ 43 log. Akerys, 14 log.Ronce)	
<b>Permis de démolir</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
<b>Déclarations de Travaux</b>	<b>85</b>	<b>87</b>
<b>Permis divers:</b>	<b>42</b>	<b>32</b>
dont Extension garderie, transform. Médecine du travail, Bâtim. Artisanaux Audouin, Decou, Hervet, Mecasting, JG Val, Extension demi-pension collège,		dont Médecine du travail, Crédit Lyonnais, <u>PC 15 log. Pier Haxagone</u>

.../...

Permis de lotir

1 (Sofial rue de Tours)

0

**Nombre de dossiers traités :****181****167**

+ 7.10 % en 2006/2005

- 7,8 % en 2007/2006

**Soit au total : 78 logements**soit au total **14 logements (+ 15 log. \*\*)****BILAN URBANISME COMPARATIF**

Années	Certificats d'urbanisme	Permis de construire maison d'habitation	Permis de démolir	Déclaration de Travaux ou D.P.	Permis divers	Permis de lotir	Nombre de dossiers traités	Evolution
<b>2001</b>	73	30	2	62	46	2	<b>215</b>	14,36%
<b>2002</b>	18	37 + (19 locatifs)	2	78	32	0	<b>167</b>	-22,33%
<b>2003</b>	24	28 + (4 locatifs)	2	92	29	0	<b>175</b>	4,79%
<b>2004</b>	34	34 + (24 locatifs)	5	98	47	1	<b>219</b>	25,14%
<b>2005</b>	19	11 + (50 locatifs)	5	88	45	1	<b>169</b>	- 22.83 %
<b>2006</b>	30	17 + (63 locatifs)	6	85	42	1	<b>185</b>	+ 7.10 %
<b>2007</b>	29	14 **	5	87	32	0	<b>167</b>	- 7.8 %
	<b>227</b>	<b>175</b>	<b>27</b>	<b>590</b>	<b>273</b>	<b>5</b>	<b>1293</b>	

\*\* 15 logements Pier Hexagone non comptabilisés – PC déposé en 2007 mais non accordé en janvier 2008

\*\*\* M. CHAUVEL souligne un fléchissement des permis de construire. Il dit que c'est certainement dû à la difficulté de trouver des terrains et à leur prix.

**BILAN DES LOGEMENTS OPAC 2007**

ATTRIBUTIONS (Entrées + mutations)						
MOIS	T I bis	T II	T III	T IV	T V	TOTAL
<b>JANVIER</b>		1	7	7		<b>15</b>
<b>FEVRIER</b>		3	5	1		<b>9</b>
<b>MARS</b>		2	2	1		<b>5</b>
<b>AVRIL</b>	1	1	3			<b>5</b>
<b>MAI</b>				3		<b>3</b>
<b>JUIN</b>		1	3	1		<b>5</b>
<b>JUILLET</b>			5	1		<b>6</b>
<b>AOÛT</b>		3		1		<b>4</b>
<b>SEPTEMBRE</b>				1	1	<b>2</b>
<b>OCTOBRE</b>		1	2	1		<b>4</b>
<b>NOVEMBRE</b>		2	1	3		<b>6</b>
<b>DECEMBRE</b>	1	1				<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>66</b>

Il faut noter qu'en janvier 2007, il n'y a eu qu'une mutation, les 14 autres entrées étant des nouvelles attributions sur les 2 derniers groupes de l'Auverdière .../...

<b>REPARTITION des 66 attributions par contingent</b>	
Pref fonct.	0
Mairie	43
CIL	8
Conseil Général	2
Préfecture	8
OPAC	5

<b>LOGEMENTS à L'AUVERDIERE</b>		
Groupe	TOTAL	Dont réservations Mairie
1	9	5
2	12	6
3	6	3
4	8	4
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>18</b>

**DEMANDES DE LOGEMENT en cours au 28.01.2008 : 96**

TYPE DE LOGEMENT	DEMANDES	MUTATIONS
I BIS	2	0
II	27	11
III	30	9
IV	4	12
V	0	1
TOTAL	63	33

\*\*\* M. CHAUVEL précise que sur les 35 logements en location à l'Auverdière, 18 sont des réservations « Mairie ».

## ② COMMISSION EAU – ASSAINISSEMENT

### VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC

**Réunion du lundi 14 janvier 2008**

#### I – ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DES OUCHES

Les membres de la commission prennent connaissance de l'étude réalisée par le cabinet Merlin, pour l'assainissement du village des Ouches. Cette étude concerne 17 branchements. Deux solutions sont proposées :

- assainissement semi-collectif avec lagunage sur une surface plantée de roseaux, coût : 298 185,62 € TTC,
- assainissement collectif (gravitaire sur une longueur de 1082 m) avec raccordement au réseau, coût : 272 341,17 € TTC.

Dans les deux cas, passage en terrains privés donc obligation de conventions avec les propriétaires.

Il sera demandé au Conseil Municipal de se prononcer ultérieurement.

\*\*\* *Observation de M. OMONT sur le coût qui semble onéreux de la maintenance d'un assainissement semi-collectif.*

\* *A cette observation, M. BISSON ajoute en plus qu'il est nécessaire d'acquérir du foncier pour procéder au lagunage.*

#### II – LA CROIX DE BEAUCHENE - 3<sup>ème</sup> tranche (Enfouissement réseau électrique, éclairage public, téléphonique ; création réseau pluvial, trottoirs et voirie)

.../...

Les travaux ont pris beaucoup de retard. L'une des raisons, est que le S.I.E.I.L. (Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Indre et Loire) n'a pas encore négocié la convention avec le propriétaire du terrain recevant le transformateur. Le S.I.E.I.L. assure la maîtrise d'œuvre concernant la dissimulation du réseau E.D.F. Il propose également d'assurer la maîtrise d'œuvre concernant l'enfouissement du réseau France Télécom.

La commission donne un avis favorable et demande l'accord du Conseil Municipal.

*\*\*\* M. le Maire dit qu'avec la 3<sup>ème</sup> tranche, on arrive à l'achèvement de cette opération qui aura coûté cher. Mais il fait remarquer qu'il s'agit d'une création complète de voirie nouvelle. Il précise que le démarrage de la 3<sup>ème</sup> tranche a pris du retard mais c'est parce qu'il a fallu mettre en harmonie tous les opérateurs intervenant sur l'opération et les financements qui en découlent, dont les subventions.*

### **III – LA BINETTERIE – CENDRIER – 2<sup>ème</sup> tranche (réseau eaux pluviales)**

La 1<sup>ère</sup> tranche réalisée en novembre 2007 a donné partiellement satisfaction. Il est impératif de poursuivre les travaux. La commission propose au Conseil Municipal de demander au Cabinet MERLIN (bureau d'études ayant effectué l'étude hydraulique et la maîtrise d'œuvre de la 1<sup>ère</sup> tranche) d'établir un avant projet et d'en assurer la maîtrise d'œuvre.

*\*\*\* M. OMONT demande s'il s'agit d'un nouveau marché ou d'une tranche conditionnelle au marché qui avait été signé.*

*\* M. BISSON répond qu'il s'agit d'un nouveau marché.*

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

## **③ COMMISSION "OPERATION FACADES"**

**MARDI 15 JANVIER 2008**

### **1 – Examen de la candidature du PACT pour l'animation 2008-2010**

Descriptif du programme :

- 1 tranche ferme : 2008
- 1 tranche conditionnelle : 2009-2010
- 15 dossiers / an (rénovation complète de façade, changement des menuiseries, peintures, vitrines commerciales ou enseignes)

Nous avons consulté 2 candidats pour l'animation et le suivi de l'opération façades : l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Tourangelle et le PACT d'Indre-et-Loire. Seul le PACT a fait une offre ; l'Agence d'Urbanisme s'est excusée pour surcharge de travail.

Offre de base du PACT = 1 544 € HT par dossier traité, décomposée comme suit :

- 130 € HT pour un contact avec le porteur de projet
- 450 € HT pour la réalisation d'une étude
- 482 € HT pour la rédaction de la convention (et de la déclaration de travaux)
- 482 € HT pour le solde du projet (vérification de la conformité, dossier pour mandatement)

Ces tarifs sont identiques à ceux du programme 2005-2007 et sont valables pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle. Le montant maximum des honoraires pour 15 dossiers traités s'élèverait donc à **23 160 € HT** par an.

Variante proposée = forfait de **20 000 € HT par an**

Ce montant comprend l'intervention d'un technicien-conseil pour la prospection et le suivi des dossiers, les frais de déplacement, la fourniture des bilans périodiques sur l'évolution des projets.

De plus, ce système de forfait permet d'englober les dossiers "classiques" de rénovation de façades mais aussi les demandes de travaux de menuiseries, de peinture, de pose d'enseigne (non chiffré dans l'offre de base) ainsi que les réalisations d'études qui n'aboutissent pas à la rédaction de convention.

→ La commission décide de maintenir le système actuel de facturation des honoraires, en fonction du nombre réel de dossiers traités et de leur avancement, au moins pour l'année 2008. Pour la période 2009-2010, le système du forfait sera éventuellement envisagé au vu du nombre de dossiers traités, et facturés, en 2008.

→ La commission décide également de demander au PACT le coût d'un dossier "menuiserie", "peinture" et "enseigne".

## 2 – Modification des taux de subvention

Le programme opération façades 2005-2007 a bénéficié d'une subvention de la Région Centre pour les honoraires versés au PACT et pour les aides aux porteurs de projet.

Le programme 2008-2010 ne pourra pas être subventionné puisque la Région n'intervient qu'une seule fois par tranche de 5 ans sur ce type de dossiers.

→ La commission propose en conséquence de modifier les taux de subvention actuels, pour revenir au système qui était en place en 2004, à savoir :

- Immeubles destinés à la création de logements, situés dans le périmètre ci-dessous : **25%**  
rue du Pont, rue Jean-Jacques Rousseau, rue du Général de Gaulle, place de la Libération, mail Victor Hugo, rue Voltaire, rue Madame, rue Paul-Louis Courier, rue des Déportés, rue Lucien Royné, quai Bellevue, rue de Loches (jusqu'à la rue du Carroi aux Gauffres)
  - Immeubles destinés à la création de logements, hors périmètre ci-dessus : **15%**
  - Immeubles occupés par leur propriétaire, situés dans le périmètre ci-dessous : **35%**  
rue du Pont, rue Jean-Jacques Rousseau, rue du Général de Gaulle, place de la Libération, mail Victor Hugo, rue Voltaire, rue Madame, rue Paul-Louis Courier, rue des Déportés, rue Lucien Royné, quai Bellevue, rue de Loches (jusqu'à la rue du Carroi aux Gauffres)
  - Immeubles occupés par leur propriétaire, hors périmètre ci-dessus : **25%**
  - Vitrites commerciales :  
- Peinture seule :  
- Menuiseries en bois ou aluminium :  
- Enseignes commerciales :
- |   |  |            |
|---|--|------------|
| } | sur tout le périmètre de l'opération façades | {          |
|   |  | <b>25%</b> |
|   |  | <b>15%</b> |
|   |  | <b>20%</b> |

**25%** du montant estimatif des travaux, avec un plafond de la subvention à 500 €

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur la proposition financière du PACT et sur les nouveaux taux de subvention définis par la commission.

### **Réponse du PACT le 28 janvier 2008 sur le coût des dossiers "menuiseries", "peintures" et "enseignes" :**

- menuiseries : 400 € HT
- peinture : 150 € HT
- enseignes : 100 € HT
- façade complète (rappel) : 1 544 € HT

*Voir avis au point VI.*

.../...

④ COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et SPORTIVES

REUNION du LUNDI 21 JANVIER 2008

AFFAIRES SCOLAIRES :

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

\* Informatique :

- Mme Papin dispose de l'Internet dans son bureau depuis le 21 janvier 2008 en plus du poste installé dans la salle des dames de services.
- Un site Internet a été créé : <http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Ecole Élémentaire Balzac

\* Informatique :

- Un site Internet a été créé : <http://ec-balzac-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

\* Départ en retraite :

- Le directeur Monsieur Michel Mergot a fait valoir son droit de partir en retraite dès la fin de cette année scolaire

**Les 2 écoles**

\* Modification du calendrier scolaire :

- Pour permettre le « pont » de la Pentecôte du 9 mai prochain, Les 2 directeurs, maternelle et élémentaire, en accord avec l'inspection académique, proposeront aux prochains Conseils d'écoles, de rattraper cette journée le mercredi 2 avril.

**Cantine**

\* Modification de la composition du nouveau bureau :

- Mme Patricia Chaussard a remplacé Mme Sylvie Thomassin au poste de Présidente.
- En dehors des tâches de secrétariat et de trésorerie, les membres du bureau se sont investis dans différentes commissions mises en places.

☒ Commission des menus	☒ Commission des relevés d'heures
☒ Commission de discipline	☒ Commission des permanences
☒ Commission de contrôle des inscriptions	☒ Commission des affaires en contentieux
☒ Commission des retards de paiement	☒ Commission des visites périodiques au personnel
☒ Commission de la gestion de la caisse	☒ Commission du comptage des repas

\* Bilan financier de l'exercice 2006 / 2007 :

- Ce bilan a montré un excédent de 1794.96 €

\* Nombre de repas servis durant l'exercice 2006 / 2007 :

- Maternelle : 15953
  - Élémentaire : 27595
  - Adultes : 1624
- Soit **47172 repas servis**

\* Souhaits de l'Association :

- L'installation d'Internet
- Une nouvelle ligne téléphonique indépendante des cuisines
- Des panneaux d'affichage dans les salles de restauration

\* Nouveaux sanitaires et vestiaires :

- En cours de construction

## AFFAIRES SPORTIVES :

### **SGB**

#### \* SGB Nautisme :

- Lors de son Assemblée Générale du 7 décembre, cette section a rendu un hommage à deux membres disparus : Monsieur Bernard Louault et Bruno Delagouttière. Elle a présenté un équilibre financier, et une organisation légèrement modifiée puisque Monsieur Pierre Breton a remplacé M. Patrice Vash à la Présidence. Elle a remercié la commune pour la réalisation des travaux d'agrandissement

#### \* SGB Judo :

- Lors de son Assemblée Générale du 11 décembre 2007, cette section a présenté un léger excédent financier et un maintien de ces effectifs  
Madame Fanny Hermange a laissé sa place de Présidente à Monsieur Philippe Corbin, conseiller municipal à Dierre.

#### \* Conseil d'administration du 17 décembre 2007 :

- Lors de ce Conseil d'Administration, le Président Monsieur Jean Serge Rafel a remis des « plaquettes » identifiant les 10 sections de la SGB. 3000 plaquettes ont été éditées.  
- Pour les Olympiades 2008, un membre par section a été désigné afin de construire ce projet.

#### \* Assemblée Générale du 18 janvier 2008 :

- Environ 250 personnes étaient présentes. Les clubs ont montré des résultats satisfaisants dans les domaines sportifs et financiers. Il a de nouveau été évoqué la nécessité de finir le gymnase des Aigremonts par la construction de salles dédiées pour les disciplines de la gymnastique et des arts martiaux.

- Madame Nicole Fortier a remplacé Madame Grare au poste de secrétaire.

## Entente Football

#### \* Réunion à La Croix en Touraine du 19 décembre 2007 :

- Des élus des communes d'Athée sur Cher ; Bléré ; La Croix en Touraine et Luzillé se sont réunis afin de déterminer une nouvelle grille de répartition des coûts engendrés par les transports d'enfants les mercredis.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

## ⑤ COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS / PATRIMOINE

### **Réunion du jeudi 20 décembre 2007**

#### 0.J. : Point sur les travaux 2007

Étude de l'avant-projet aménagement bâtiment, 12 quai Bellevue. - Questions diverses

#### I - Travaux 2007 : Programmes d'investissements inscrits au B.U. 2007

Opération 54 : Extension base nautique : réalisée.

55 : Agrandissement de la garderie / CLSH réalisée pour la saison d'été du CLSH.

58 : Complexe de sport de la Gâtine : en cours, début semaine 50 travaux préliminaires.

Durée 6 mois.

59 : Médecine du travail : dossier permis de construire envoyé fin avril 2007.

nombreux retards administratifs !! Avis favorable verbal donné sur place le 29 / 11  
réponse écrite toujours attendue.

.../...

60 : Restaurant scolaire : Self service en place pour la rentrée 2007 / 2008.

Vestiaires : Sanitaires enfants et personnel: début 8 janvier 2008.

61 : W.C. publics : - avenue de l'Europe achevé pour l'été.

- parking Gabriel Fauré reporté au printemps 2008.

63 : Agrandissement (2 classes) + mise aux normes de certains accès C.C.T.P. en cours d'élaboration. Travaux achevés pour septembre 2008.

68 : Moulin des Aigremonts : en cours, déroulement normal.

70 : Orgues : Instrument en cours de rénovation chez le facteur d'orgues au Mans.

Début du remontage courant juin. Fin 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre 2008.

Escalier : encagement en cours d'étude fermeture obligatoire de l'accès à la tribune pour des raisons de sécurité Projet à soumettre à l'aval de l'architecte des monuments historiques.

71 : Travaux divers mairie : remplacement de menuiseries extérieures + peinture : fait.

73 : Travaux au camping : Toiture du bloc sanitaire N°1 refaite en octobre.

Bureau d'accueil : rénovation+mobilier nouveau prêt pour l'été.

97 : Toiture bâtiment rue du 18 juin : intervention programmée début janvier 2008.

En fonctionnement : nombreux travaux effectués en régie qui expliquent et justifient la décision modificative adoptée par le dernier C.M. permettant de récupérer la T.V.A.

**II - Devenir du bâtiment quai Bellevue** : lors d'une précédente réunion, la commission avait fait quelques suggestions. En septembre M. Gauthier s'est entretenu de ce problème avec Sébastien Moalic, directeur du Centre Socio Culturel, pour que les utilisateurs réfléchissent sur ce sujet puisque l'objectif premier de cette acquisition était de permettre un développement des possibilités d'activités du Centre.

Sébastien a fait parvenir dernièrement un projet qui prend en compte nos souhaits en allant plus loin dans les propositions et de façon plus détaillée. Présent, invité à la réunion, il présente et commente le fruit de leur réflexion. Voir document ci-dessous.

## **PRE-PROJET D' EXTENSION du CENTRE SOCIO-CULTUREL sur la base de l'aménagement de l'ancien garage RODRIGUES**

Suite à votre demande de réflexion sur cet aménagement, nous avons réuni les membres de notre bureau et recueilli l'avis de nos salariés.

Plusieurs lignes directrices se dégagent :

- en priorité envisager l'entrée principale du bâtiment coté Centre Socio-culturel afin de bien **conserver le lien** avec ce dernier. Toutefois pour des utilisations externes ( mises à disposition et/ou location de salle(s) ) une entrée secondaire peut être envisagée.
- le coté bâtiment industriel réhabilité (poutrelles métalliques / poutres / murs en parpaings peints) peut donner un style très sympa au bâtiment. Voir ce qu'il est possible de réaliser dans cet esprit.
- imaginer un aménagement qui permettrait au Centre Socio-culturel de limiter l'utilisation de la grande salle (Salle des Fêtes) pour ses activités hebdomadaires.

Il en résulte donc un projet sans doute ambitieux qui pourrait se décliner de la façon suivante :

● **au RDC :**

- un espace d'accueil / hall avec petit bar / comptoir et office pour l'organisation de vins d'honneurs / vernissages, sanitaires, rangement(s).
- Un grand espace bibliothèque adulte - enfant/ludothèque - voir multimédia (coin lecture avec consultation possible d'ouvrages, accès internet, écoute de CD musicaux, visionnage de CD vidéo, ..... ) sur une surface d'environ 180 à 250m<sup>2</sup> aménagée en plusieurs espaces (paravent/petits recoins....) et réserve pour l'archivage des livres, jeux et équipements.
- Une zone d'exposition (dans la zone d'accueil ? Dans la bibliothèque ? Les deux ?)
- Une petite salle polyvalente / plutôt de spectacle avec mini scène ?, d'une capacité de 60-80 places. Cette salle pourrait servir évidemment à la pratique des activités théâtrales, à la tenue de petits spectacles, petits concerts mais aussi de réunions, d'assemblées générales ou pour toutes autres manifestations pour lesquelles la grande salle est bien souvent trop grande.
- Des accès adaptés aux personnes handicapées.

● à l' ETAGE :

- Une à deux salles de Gym/danse/sophrologie. Salles avec un revêtement de sol approprié et équipées (miroir, sono en fixe). (Une grande(200m<sup>2</sup>) et une plus petite qui pourraient être joignable pour en faire une très grande).
- Une salle d'arts plastiques (environ 40m<sup>2</sup>). C'est-à-dire une salle avec un point d'eau où le sol et les revêtements muraux ne craignent rien (carrelage)
- Une à deux salles d'activités / réunions de 25 à 40 m<sup>2</sup>
- Sanitaires et rangements

La commission trouve le projet intéressant et pense qu'on pourrait élargir l'étude en englobant un « projet culturel » en liaison avec l'orchestre d'harmonie (problème des répétitions), le tout prenant en compte également le bâtiment dans la cour actuelle.

Il conviendrait de soumettre cette étude à 2 ou 3 architectes.

**III – Questions diverses :**

Présentation de l'avant-projet encadrement escalier tribune de l'église (orgue).

Choix du bardage bois pour complexe sportif de la Gâtine.

\*\*\* Observation de M. OMONT sur l'intitulé de l'opération 58 – complexe de la Gâtine.

Il rappelle qu'en son temps, il avait souhaité que soit réalisé un bâtiment unique à la disposition de tous les sports et non seulement la construction de vestiaires sanitaires à disposition du Club de Tennis.

\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.

-----

**III. POINTS FINANCIERS**

**A/ APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 – COMMUNE / SERVICE EAU / SERVICE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2007 de la Commune, du service eau et du service assainissement.

**COMMUNE**

**I SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Total dépenses : 3 391 130,08  
Total recettes : 4 207 959,64

**Résultat de fonctionnement 2007 :** 816 829,56

Excédent de fonctionnement 2006 reporté : 213 509,22

**Résultat global 2007 :** 1 030 338,78

**II SECTION D'INVESTISSEMENT**

Total dépenses : 2 512 543,57

Total recettes : 2 551 052,37

**Résultat d'investissement 2007 :** 38 508,80

Déficit d'investissement 2006 reporté : -702 289,08

-663 780,28

Restes à réaliser / dépenses :	1 422 390,00
Restes à réaliser / recettes :	1 235 453,00
Solde des restes à réaliser :	-186 937,00
<b>Résultat global 2007 :</b>	<b>-850 717,28</b>

### III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	<b>850 717,28 €</b>
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	<b>179 621,50 €</b>

## EAU

### I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	143 154,73
Total recettes :	273 567,32
<b>Résultat de fonctionnement 2007 :</b>	<b>130 412,59</b>
Excédent de fonctionnement 2006 reporté :	89 407,12
<b>Résultat global 2007 :</b>	<b>219 819,71</b>

### II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	197 910,68
Total recettes :	506 075,20
<b>Résultat d'investissement 2007 :</b>	<b>308 164,52</b>
Déficit d'investissement 2006 reporté :	-382 846,02
	<b>-74 681,50</b>
Restes à réaliser / dépenses :	33 387,00
Restes à réaliser / recettes :	0,00
Solde des restes à réaliser :	-33 387,00
<b>Résultat global 2007 :</b>	<b>-108 068,50</b>

### III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	<b>108 068,50 €</b>
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	<b>111 751,21 €</b>

## ASSAINISSEMENT

### I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	424 590,65
Total recettes :	558 521,18
<b>Résultat de fonctionnement 2007 :</b>	<b>133 930,53</b>

Excédent de fonctionnement 2006 reporté : 34 982,78

**Résultat global 2007 :** **168 913,31**

## **II SECTION D'INVESTISSEMENT**

Total dépenses : 577 161,05

Total recettes : 532 133,90

**Résultat d'investissement 2007 :** **-45 027,15**

Excédent d'investissement 2006 reporté : 67 292,17

**22 265,02**

Restes à réaliser / dépenses : 387 556,00

Restes à réaliser / recettes : 315 000,00

Solde des restes à réaliser : **-72 556,00**

**Résultat global 2007 :** **-50 290,98**

## **III AFFECTATION DU RESULTAT**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement) **50 290,98 €**

002 Excédent reporté en fonctionnement **118 622,33 €**

Après lecture et commentaires, Monsieur le Maire se retire et la présidence est alors confiée à Madame PONTLEVOY, doyenne de l'Assemblée, pour procéder au vote.

→ Approbation de chaque compte administratif, à l'unanimité.

→ Affectation des résultats de fonctionnement comme indiqué dans les états ci-dessus.

## **B/ DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008**

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales oblige les communes de 3 500 habitants et plus à tenir un débat d'orientations budgétaires, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget. Compte tenu de l'échéance électorale, le débat des orientations budgétaires 2008 se résume à un commentaire sur les opérations d'investissement engagées, sur l'avancement des différents chantiers et sur les consultations en cours. La présentation des différents comptes-rendus de commissions est l'occasion de ces commentaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, atteste de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires de la Commune, du service eau et du service assainissement pour l'année 2008.

## **C/ FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT / CONTRIBUTION 2008**

Depuis son adhésion au Groupement d'Intérêt Public pour la Solidarité, l'Insertion et le Logement (GIPSIL), par une délibération du 12 avril 2001, la Commune de Bléré verse chaque année une contribution au Fonds de Solidarité Logement, calculée sur la base de 0,25 € par habitant, soit **1 161,75 €** (4 647 hab x 0,25 €). Cette contribution n'a pas augmenté depuis 2002.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, de verser une contribution de **1 161,75 €** au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2008.

.../...

#### **D/ CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS – TARIF 2008**

Le Comité syndical du SATESE, lors de sa réunion du 17 décembre 2007, a voté le tarif 2008 pour le traitement des matières de vidange issues des dispositifs d'assainissement non collectif. Ce tarif est fixé à **0,09 € HT / m<sup>3</sup> d'eau consommée**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine le tarif 2008 fixé par le SATESE pour le traitement des matières de vidange.

#### **POINT IV - GESTION DES PELOUSES SECHES DE BLERE – SUBVENTION AU CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL – ANNEE 2008**

La Commune a confié la gestion des "pelouses sèches", qui incluent notamment le parc des Grandes Fontaines, au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre, et elle verse chaque année à cette association une subvention de fonctionnement. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le montant de la subvention pour l'année 2008, au vu du plan de gestion présenté par le Conservatoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le montant de la subvention 2008 versée au Conservatoire du Patrimoine Naturel à **4 000 €**.

Cette délibération sera annexée à la convention de gestion signée avec le Conservatoire.

#### **POINT V - SOCIETE DE GYMNASTIQUE DE BLERE – ACOMPTE SUR LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2008**

La Société de Gymnastique de Bléré demande une avance de 9 000 € sur la subvention de fonctionnement 2008, notamment pour l'acquisition de matériel destiné à la section natisme, et ce dans l'attente que la subvention de la Région prévue à cet effet soit versée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une avance sur subvention de 9 000 € à la SGB.

#### **POINT VI - PROGRAMME "OPERATION FACADES" 2008-2010**

- **autorisation donnée au Maire pour signer la convention avec le PACT**

La Commune a lancé une consultation pour l'animation de l'opération façades, avec une tranche ferme pour 2008 et une tranche conditionnelle sur 2009-2010. Seul le PACT d'Indre-et-Loire a répondu : il nous propose une facturation en fonction du coût unitaire et du nombre de dossiers traités OU un forfait annuel valable quelque soit le type et le nombre de dossiers traités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte la proposition financière du PACT pour la période 2008-2010 (facturation au nombre de dossiers traités) et autorise Monsieur le Maire à signer la convention,
- autorise Monsieur le Maire à modifier éventuellement le système de facturation de la tranche conditionnelle au vu des résultats de la tranche ferme.

### **- modification des taux de subventions accordées aux propriétaires**

Le programme "opération façades" 2008-2010 ne sera pas subventionné par la Région Centre, contrairement au programme 2005-2007 ; la commission propose en conséquence de modifier le système d'attribution des subventions comme suit :

- Immeubles destinés à la création de logements, situés dans le périmètre ci-dessous : **25%**  
rue du Pont, rue Jean-Jacques Rousseau, rue du Général de Gaulle, place de la Libération, mail Victor Hugo, rue Voltaire, rue Madame, rue Paul-Louis Courier, rue des Déportés, rue Lucien Royné, quai Bellevue, rue de Loches (jusqu'à la rue du Carroi aux Gauffres)
- Immeubles destinés à la création de logements, hors périmètre ci-dessus : **15%**
- Immeubles occupés par leur propriétaire, situés dans le périmètre ci-dessous : **35%**  
rue du Pont, rue Jean-Jacques Rousseau, rue du Général de Gaulle, place de la Libération, mail Victor Hugo, rue Voltaire, rue Madame, rue Paul-Louis Courier, rue des Déportés, rue Lucien Royné, quai Bellevue, rue de Loches (jusqu'à la rue du Carroi aux Gauffres)
- Immeubles occupés par leur propriétaire, hors périmètre ci-dessus : **25%**
- Vitrites commerciales :  
- Peinture seule :  
- Menuiseries en bois ou aluminium :  
} sur tout le périmètre de l'opération  
**25%**  
**15%**  
**20%**
- Enseignes commerciales : **25%** du montant estimatif des travaux, avec un plafond de la subvention à 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de modifier les taux de subventions accordées aux propriétaires comme indiqué ci-dessus.

### **POINT VII - AMENDE DE POLICE – AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE**

Le Conseil Général, chargé de répartir entre les communes de moins de 10 000 habitants la dotation de l'Etat dans le cadre de reversement du produit des amendes de police, a décidé de retenir les opérations qui améliorent la circulation des deux roues et la sécurité des élèves aux abords des établissements scolaires.

Lors de la séance du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a entériné la réflexion sur le projet qui consiste à aménager un cheminement le long de la place Balzac qui permettrait aux enfants qui viennent à vélo, d'accéder à l'établissement scolaire dans de meilleures conditions de sécurité.

L'entrée à l'école primaire comporte deux accès qui s'effectuent des deux côtés de l'établissement :

- du côté Est, par la rue de la Châtellenie et qui a déjà fait l'objet d'un aménagement,
- du côté Ouest, par le parking de la place Balzac.

L'accès à l'école maternelle se fait uniquement par la place Balzac.

Le coût des travaux a été estimé à 16 368.20 HT honoraires compris.

**\*\*\* Le Conseil Municipal autorise le Maire à présenter le dossier au titre des amendes de police 2008.**

.../...

**POINT VIII - P.P.R.I. Plan de Prévention des Risques d'Inondabilité DU CHER**  
**- MODALITES DE CONCERTATION**

Le Préfet nous informe que l'arrêté de prescription initial du PPRI du Cher doit être complété afin d'intégrer les modalités de concertation dont celles qui concernent la population, pour lesquelles il souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal pour la mise en place ; Il propose une exposition itinérante expliquant les objectifs du PPRI, la démarche, le zonage et le règlement.

L'exposition comprendra des panneaux. Une réunion publique à mi-parcours sera organisée.

Le Maire souhaite que la population soit largement informée et propose d'accueillir cette exposition en salle du Conseil Municipal. Pour sa durée, les services de l'Etat feront en fonction de la disponibilité des panneaux.

**\*\*\* Le Conseil Municipal est d'accord pour que soit organisée une exposition en salle du Conseil Municipal, ainsi qu'une réunion publique.**

**POINT IX - ACQUISITION PROPRIETE HUBERT, RUE BELLE**

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur l'acquisition de la propriété de Monsieur HUBERT située 13 rue Belle donnant sur la rue Neuve, d'une superficie de 792 m<sup>2</sup> cadastré AC 180. Cette parcelle fait l'objet de l'emplacement réservé 21 au POS.

Le prix de la négociation a été arrêté à 200 000.00 €. Le projet est de réaliser un parking d'environ 30 places.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à cette acquisition et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir par devant Maître NURET, notaire à Bléré. Les frais d'acte seront supportés par la Commune.**

**POINT X - VENTE A LA CCBVC D'UN TERRAIN SITUE AUX AIGREMONTS**

Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur la vente d'un terrain situé aux Aigremonts d'une superficie d'environ 18 427 m<sup>2</sup> au prix de 18 € le m<sup>2</sup>. Le gymnase communautaire occupe déjà une partie du terrain.

Une estimation a été demandée aux domaines, elle est de 400 000.00 € pour une superficie de 20 000 m<sup>2</sup>.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (trois abstentions : M. OMONT, M. BEAUGE, Mme CAPPELLE), émet un avis favorable sur cette vente à la Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher.**

**- Le bornage sera établi par le Cabinet GEOPLUS DEPOND et les frais seront supportés par la Commune.**

**- La rédaction de l'acte se fera en l'étude de Maître MODOT, notaire à La Croix.**

**POINT XI - CENTRE SOCIO-CULTUREL :**  
**- SUBVENTION D'EQUILIBRE 2007 et acompte sur subvention 2008**  
**MULTI -ACCUEIL ET RAM**  
**- REPARTITION DU DEFICIT DU RAM ENTRE LES COMMUNES**  
**ADHERENTES**

La ville de Bléré a confié la gestion du Multi accueil et du relais d'assistance maternelle au Centre Socio -culturel. Elle a mis à disposition le bâtiment dont elle assure les charges d'entretien. Le Centre Socio culturel assure la gestion du service, à charge pour la ville de financer le déficit d'exploitation par une subvention d'équilibre.

Le Conseil d'Administration du centre socio-culturel s'est réuni le 1<sup>er</sup> février pour valider le résultat de l'année 2007 et établir le budget prévisionnel 2008 concernant le multi-accueil et le RAM. Le montant de la subvention d'équilibre versée par la Commune, correspondant au déficit de gestion du service, se répartit donc comme suit :

	<b>MULTI-ACCUEIL</b>	<b>RAM</b>
<b>Déficit / subvention réelle 2007</b>	20 632,00	3 112,00
<b>Acompte versé</b>	37 230,00	3 390,00
<b>Trop versé</b>	<b>-16 598,00</b>	<b>-818,00</b>
Le trop versé fait office d'avance sur la subvention pour l'année 2008		
<b>Déficit / subv prévisionnelle 2008</b>	29 328,00	11 916,00

Etant donné que l'acompte versé en début d'année est supérieur au montant réel de la subvention d'équilibre, il n'y aura pas de régularisation à faire sur la subvention 2007 ni d'acompte à verser sur la subvention prévisionnelle 2008.

Monsieur le Maire propose au Conseil de prendre une délibération dans ce sens pour valider les relations financières entre la Commune et l'association.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.**

Concernant le RAM, le Conseil Municipal devra se prononcer sur la répartition des charges réelles de fonctionnement (subvention réelle + charges sur le bâtiment) entre les 11 communes adhérentes.

**CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

**EXERCICE 2007**

	<b>Subvention réelle</b>	<b>Charges sur bâtiment</b>	<b>Charges totales</b>	<b>Rembt Contrat Enfance</b>	<b>Charges nettes pour la commune</b>
Multi accueil	20 632,00	12 711,00	33 343,00	18 338,65	15 004,35
RAM	3 112,00	3 176,00	6 288,00	3 458,40	2 829,60
<b>Total</b>	<b>23 744,00</b>	<b>15 887,00</b>	<b>39 631,00</b>	<b>21 797,05</b>	<b>17 833,95</b>

## REPARTITION DU DEFICIT DU RAM ENTRE LES COMMUNES ADHERENTES

Commune	Nb ass maternelles	Part fixe	Part variable	Total
Bléré	54	14,00	1010.37	1024.37
La Croix en Touraine	26	14,00	486.47	500.47
Courçay	9	14,00	168.39	182.39
Chenonceaux	1	14,00	18.71	32.71
Chisseaux	4	14,00	74.84	88.84
Cigogné	3	14,00	56.13	70.13
Francueil	13	14,00	243.24	257.24
Civray	19	14,00	355.50	369.50
Epeigné les Bois	2	14,00	37.42	51.42
Sublaines	1	14,00	18.71	32.71
Luzillé	11	14,00	205.82	219.82
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>154,00</b>	<b>2675.60</b>	<b>2829.60</b>

### POINT XII. QUESTIONS DIVERSES

#### POUR INFORMATION : LISTE DES MARCHES PUBLICS SIGNES EN 2007

L'article 133 du Code des marchés publics précise que les personnes publiques doivent publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente.

Objet	Date de signature	Lots / titulaires		Montant (en € HT)
<b>Marchés de travaux compris entre 4 000 € HT et 20 000 € HT</b>				
Installation d'un self au restaurant scolaire	18/06/2007	lot 1 : matériel	BENARD SAS 37700 ST P. DES CORPS	14 750,00
		lot 2 : électricité	FOUCAULT-LOUVAIN 37150 LA CROIX EN TNE	511,57
<b>Marchés de travaux compris entre 20 000 € HT et 50 000 € HT</b>				
Extension garderie péri-scolaire	20/12/2006	lot 1 : gros œuvre	TMR 37400 LUSSAULT S/ LOIRE	5 358,19
		lot 2 : couverture	Jean-Michel FORTIER 37150 BLERE	1 767,10
		lot 3 : menuiserie extérieure	HASLE 37110 CHÂTEAU-RENAULT	5 210,55
		lot 4 : menuiserie intérieure	HASLE 37110 CHÂTEAU-RENAULT	3 556,61
		lot 5 : plâtrerie, isolation	ERCIYES 37700 LA VILLE AUX DAMES	7 726,94
		lot 6 : carrelage	BRAZILIER 37400 AMBOISE	4 598,50

		lot 7 : peinture	ROBIN 37400 AMBOISE	3 025,23
		lot 8 : électricité	RIVAL'ELEC 37530 NAZELLES NEGRON	3 713,00
		lot 9 : plomberie	JURET 37150 LA CROIX EN TNE	2 562,35
<b>Marchés de travaux compris entre 50 000 € HT et 90 000 € HT</b>				
Restauration de l'orgue	16/01/2007	lot unique	Alain LEON 72530 YVRE L'EVEQUE	73 980,00
Aménagements paysagers de la Gâtine (2 <sup>e</sup> tranche)	23/07/2007	lot 1 : VRD	BSTP 37210 PARCAY-MESLAY	20 842,00
	28/08/2007	lot 2 : espaces verts	GIRAUD 37250 VEIGNE	33 353,05
	27/08/2007	lot 3 : arrosage	SIREV 37702 ST P. DES CORPS	5 732,14
Vestiaires et sanitaires du restaurant scolaire	18/09/2007	lot 1 : maçonnerie	VERNAT BATIMENT 37602 LOCHES	22 755,00
		lot 2 : menuiserie extérieure	MIROITERIE ST HUBERT 37700 LA VILLE AUX DAMES	4 235,00
		lot 3 : menuiserie intérieure	HIBERT CHAMPIGNY 37300 JOUE LES TOURS	12 502,05
		lot 4 : plâtrerie, isolation	DOMINGUES 37400 AMBOISE	7 331,95
		lot 5 : carrelage	BRAZILIER 37400 AMBOISE	12 212,28
		lot 6 : peinture	CREA DECO 37150 BLERE	4 009,88
		lot 7 : plomberie, chauffage	JURET 37150 LA CROIX EN TNE	15 823,50
		lot 8 : électricité	FOUCAULT-LOUVAIN 37150 LA CROIX EN TNE	6 892,40
<b>Marchés de travaux compris entre 90 000 € HT et 150 000 € HT</b>				
Aménagement Binetterie	16/07/2007	lot unique	SOGEA NORD OUEST TP37550 ST AVERTIN	99 975,40
<b>Marchés de travaux compris entre 150 000 € HT et 210 000 € HT</b>				
<b>Marchés de travaux compris entre 210 000 € HT et 1 000 000 € HT</b>				
Vestiaires tennis	26/11/2007	lot 1 : VRD	BRIAULT 37530 NAZELLES NEGRON	41 802,79
		lot 2 : démolition, maçonnerie	BRIAULT 37530 NAZELLES NEGRON	52 309,14
		lot 3 : charpente bois	THIBAUT FRERES 37310 REIGNAC S/ INDRE	60 299,75
		lot 4 : étanchéité bac acier	CLS LANDREAU 37310 CHAMBOURG S/ INDRE	10 240,20
		lot 5 : menuiserie extérieure	BRUYNEEL 37150 BLERE	18 930,00
		lot 6 : menuiserie intérieure	MGP 37310 COURCAY	11 531,70
		lot 7 : cloisons, doublage	TOURAINNE PLAQUISTE 37550 ST AVERTIN	14 886,20
		lot 8 : carrelage, faïence	BRAZILIER 37400 AMBOISE	13 529,23
		lot 9 : peinture	Patrick REVEAU 37510 BALLAN MIRE	4 800,00

		lot 10 : plomberie, sanitaires	MANGEANT 37530 POCE S/ CISSE	5 049,00
		lot 11 : électricité	FOUCAULT-LOUVAIN 37150 LA CROIX EN TNE	9 898,55
		lot 12 : chauffage	FOUCAULT-LOUVAIN 37150 LA CROIX EN TNE	3 290,72
Assainissement et voirie du camping + assainissement avenue Delaunay	23/07/2007	lot 1 : assainissement tranche ferme		105 252,00
		lot 1 : assainissement tranche conditionnelle 1	JEROME 37008 TOURS	24 522,17
		lot 1 : assainissement tranche conditionnelle 2		22 270,85
		lot 2 : voirie + éclairage	BSTP 37210 PARCAY-MESLAY	248 200,10
<b>Marchés de fournitures et de services</b>				
Maintenance et dépannage des installations de chauffage	01/08/2007	P1 : fourniture gaz		35 224,00
		P2 : prestations de conduite	DALKIA 37029 TOURS	5 299,00
		P3 : garantie totale		5 350,01
		Montants annuels, prix révisibles		
Assistance technique pour la révision du POS / PLU et diagnostic pour un contrat ville moyenne	05/06/2007	lot 1 : POS / PLU	ATELIER HUIT ET DEMI 49100 ANGERS	14 900,00
		lot 2 : contrat ville moyenne		19 450,00

- M. le Maire fait une intervention pour remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail accompli pendant le mandat et souligne le bon état d'esprit et la bonne coopération apportés également par les membres de la Minorité.
- De son côté, M. OMONT fait remarquer le bon climat de travail et l'excellent état d'esprit des commissions.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.**